

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-03-001

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	11
Nombre de suffrages exprimés	:	11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/03/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, CONTE Josiane, FIGEAC Francis, MARTY Annie, COURNOT Evelyne, ESCOBOSA Alain, ROUMIGUIÉ Alexandre, PERIÉ Cécile, DEILHES Benoît, ROBERT Jean-Marc, FIGEAC Valentin, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, ROUMIGUIÉ Alexandre,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 11 janvier 2024,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 11 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'APPROUVER le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 11 janvier 2024.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Le secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 26 MARS 2024

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-03-002

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
(POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 1)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/03/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, CONTE Josiane, FIGEAC Francis, MARTY Annie, COURNOT Evelyne, ESCOBOSA Alain, PERIÉ Cécile, DEILHES Benoît, ROBERT Jean-Marc, FIGEAC Valentin, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, ROUMIGUIÉ Alexandre.

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

Objet : Révision des divers tarifs en Euros relatifs aux pesées du pont-bascule de 50Y et la régie de recettes correspondantes au 1^{er} avril 2024,

Monsieur le Maire propose la révision des tarifs du pont bascule. La dernière délibération n°2011-01-002 du 25 janvier 2011 fixait les tarifs au 1^{er} février 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A 10 voix POUR et 1 ABSTENTION (Benoît DEILHES)

- d'ANNULER la délibération n°2011-01-002 du 25 janvier 2011,
- de MODIFIER les tarifs établis par la commune, à compter du 1^{er} avril 2024, comme suit, concernant les pesées et la régie de recettes :

Nature du produit	Date dernière délibération	Prix au 01/04/24 en Euros
Tarifs des pesées		
Pesée jusqu'à 10 tonnes	25/01/2011	3,00
Pesée de 10 à 20 tonnes	25/01/2011	5,00
Pesée de 20 à 30 tonnes	25/01/2011	6,00
Pesée de 30 à 50 tonnes	25/01/2011	9,00
Encaisse autorisée	25/01/2011	200,00
Fonds de caisse	26/02/1999	9,00

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Le secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 26 MARS 2024

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-03-003

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/03/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, CONTE Josiane, FIGEAC Francis, MARTY Annie, COURNOT Evelyne, ESCOBOSA Alain, PERIÉ Cécile, DEILHES Benoît, ROBERT Jean-Marc, FIGEAC Valentin, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, ROUMIGUIÉ Alexandre,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

Objet : Révision annuelle du loyer du local « bar épicerie La Causerie » au 01/04/2024,

Madame Sandrine DIGNE, gérante de « La Causerie » est locataire depuis le 1^{er} avril 2020 (délibération n°2020-03-009).

Comme convenu dans le contrat de bail, le loyer doit être révisé tous les ans à la date anniversaire. Le loyer de 2023 avait été maintenu au tarif de 51,87 €. Après consultation des taux de l'INSEE et plus particulièrement de l'indice ILC (indices des loyers commerciaux),

Calcul du loyer à appliquer au 1^{er} avril 2024 :

$51,87 \times 142,06$ (ILC 4^{ème} trimestre 2022) / $115,60$ (ILC N-1 3^{ème} trimestre 2019) = 63,74 €

Ce qui porterait le nouveau loyer à 63,74 € (augmentation de + 11,87 €) à effet du 1^{er} avril 2024.

Pour rappel, le montant des charges mensuelles s'élève à 50 €

Le loyer peut être également maintenu sans augmentation.

Le montant de la location de licence IV s'élève à 1020 € l'année payable tous les mois (85 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- de PROCÉDER à la révision annuelle du loyer communal,
- de MAINTENIR le loyer mensuel à 51,87 € à compter du 1^{er} avril 2024, sans augmentation,
- de MAINTENIR les charges mensuelles à 50 €uros.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Le secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 26 MARS 2024

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-03-004

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	11
Nombre de suffrages exprimés	:	11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/03/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, CONTE Josiane, FIGEAC Francis, MARTY Annie, COURNOT Evelyne, ESCOBOSA Alain, PERIÉ Cécile, DEILHES Benoît, ROBERT Jean-Marc, FIGEAC Valentin, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, ROUMIGUIÉ Alexandre,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) – Etude financière des comptes au 31/12/2023.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif de fournir les éléments nécessaires à la connaissance de la situation financière de la commune au travers de l'exercice précédent et de permettre d'effectuer les choix nécessaires à l'élaboration des principales orientations de l'exercice 2024. Il vise donc à permettre à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la commune et de débattre les orientations budgétaires et les engagements qui préfigureront les priorités du prochain budget. Compte tenu de la taille de la commune ce débat n'est pas une obligation mais elle est conseillée dans le but d'être transparent envers les élus et les administrés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'**APPROUVER** le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) au 31 décembre 2023.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Le secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 26 MARS 2024